

Saint-Ybard Infos

Journal d'information communale

N° 65



Elections



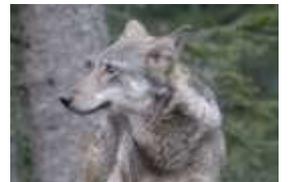
L'arrivée du train dans nos campagnes



Tarifs 2022



Le loup à Saint-Ybard



Gastronomie :
Les tourteaux de Germaine



+ d'infos
Notre site

<http://www.saint-ybard.fr>

Le Mot du Maire



Chers Administrés,
Chers Amis,

Cette année se termine encore dans une situation difficile sur le plan sanitaire. Nous ne nous attendions pas à avoir une cinquième vague COVID aussi forte et, de plus, pendant la période des fêtes où chacun aime retrouver sa famille. Heureusement la vaccination a très fortement diminué les cas graves et aujourd'hui la plupart des hospitalisés sont non-vaccinés. Je ne peux qu'inciter les rares Saint-Ybarthois non encore vaccinés à le faire dans les meilleurs délais. Je rappelle aussi que passé cinq mois après la deuxième dose, il faut rapidement faire la troisième pour être correctement protégé. Si vous avez des difficultés pour trouver un rendez-vous rapide, n'hésitez pas à contacter la mairie. Je vous recommande également de bien respecter les « gestes barrières » : masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique. Soyez également très prudent à l'occasion des repas familiaux pour les fêtes. N'hésitez pas à demander aux jeunes qui voyagent beaucoup ou qui ont des enfants scolarisés de se faire tester avant les repas de fêtes. Pensez qu'une grande part des contaminations a lieu au cours des rassemblements familiaux.

Je souhaite de tout cœur que 2022 soit enfin l'année de sortie de cette pandémie pour que chacun puisse revenir à une vie normale avec le plaisir de se retrouver et de sortir sans risque.

D'autant plus que cette année 2022 sera très importante pour le Pays avec deux élections majeures en avril et en juin. D'ailleurs la campagne présidentielle est déjà engagée ! Une nouvelle fois les corréziens se sentiront, plus que d'autres, concernés puisqu'une candidate a de fortes attaches en Corrèze. Notre département mériterait-il ce titre de « Terre de Présidents » ?

Quant à notre Commune, elle poursuit ses investissements pour demeurer belle, accueillante et attractive. Sur l'année 2022 vont se dérouler l'ensemble des travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie-école pour un montant d'environ 300 000 € financés à 30 % par l'Etat et 20 % par le Conseil Départemental. Ces investissements permettront de rendre les locaux plus confortables et d'économiser plus de 30 % de consommation énergétique.

2022 sera l'année de lancement d'un lotissement de 14 lots dans le pré du château : les travaux de voirie doivent débiter au printemps.

2022 est également l'année de renouvellement du label « village fleuri deux fleurs », il conviendra que notre bourg soit encore plus fleuri !

L'attractivité de notre commune c'est aussi ses commerces : deux restaurants réputés, un hôtel calme et accueillant, une coiffeuse, un excellent boulanger, une épicerie et un fromager. Nous n'avons que des compliments sur leurs qualités et leur accueil. Alors n'allez pas chercher ailleurs ce que vous avez chez vous ! Ne croyez pas à l'herbe plus verte dans le pré du voisin ! Les commerces, les associations, les services publics c'est la vie de notre petit village. Profitez de la chance que vous avez de vivre dans une petite commune avec autant de services et d'activités !

Je souhaite, en cette période difficile, que vous passiez le mieux possible ces fêtes de fin d'année et que l'année 2022 soit faite pour chacun d'entre vous de santé, de joie et de bonheur.

Jean-Jacques Dumas

Elections

2022 est une année électorale importante :

- Les dimanches 10 avril et 24 avril aura lieu l'élection présidentielle.
- Les dimanches 12 juin et 19 juin auront lieu les élections législatives.

Dans la constitution de la Vème république du 4 octobre 1958, le Président de la République était élu par un collège électoral qui comptait environ 80 000 grands électeurs (Parlementaires, Conseillers Généraux, représentants des Conseils Municipaux etc...).

La révision constitutionnelle de 6 novembre 1962 acceptée par référendum (62% de oui) a institué l'élection du Président de la République au suffrage universel direct (c'est-à-dire par tous les électeurs).

La première élection au suffrage universel direct eu lieu en 1965. Charles de Gaulle fut élu face à François Mitterrand.

Le mandat était de 7 ans, il fut ramené à 5 ans (le quinquennat) par le référendum du 24 septembre 2000. Par révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, la fonction présidentielle est limitée à deux mandats consécutifs. Sous la Vème République le Président de la République est la clef de voûte des institutions. Il incarne l'autorité de l'Etat, il est le garant de l'indépendance nationale, il est le chef des armées. Il joue un rôle éminent au niveau diplomatique. Le Président de la République dispose d'importantes prérogatives : Il nomme le Premier Ministre. Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale, recourir au référendum.

L'élection du mois d'avril 2022 est donc essentielle pour tous les citoyens français qui se doivent de voter.



Suivra en juin l'élection des 577 députés (dont deux pour la Corrèze) qui forment l'Assemblée Nationale, le Sénat étant élu par un corps de grands électeurs (dont trois représentants du Conseil Municipal de Saint-Ybard pour élire les deux sénateurs de la Corrèze). L'Assemblée Nationale est essentielle pour notre démocratie, elle forme avec le Sénat le pouvoir législatif. Les députés font la loi et contrôlent le gouvernement.

Le député est élu pour cinq ans, sauf en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale au cours de son mandat. Comme l'élection du Président de la République, c'est une élection essentielle qui permettra de dégager une majorité indispensable au gouvernement, pour pouvoir gouverner et faire adopter les lois nécessaires.

Pour ces deux élections, il faut, pour voter, être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire afin de pouvoir voter pour la Présidentielle.

Pour vous inscrire il faut :

- Soit vous rendre à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Soit vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

N'attendez pas le dernier moment et surtout votez !



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique (informatique) : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

ESPACE FRANCE SERVICES DE SAINT-YBARD : 1 rue des fontaines/1 place de l'église ☎ 05 55 21 51 84

La mairie recrute un jeune en mission de service civique : vous êtes à l'aise avec internet et l'informatique, vous avez envie d'aider les usagers dans leurs démarches, vous souhaitez aider à l'animation et à la communication de l'espace France Services : **Postulez !**



L'arrivée du train dans nos campagnes

Avant l'arrivée du train, dans toutes les localités, une heure locale rythmait la vie quotidienne des gens. Quand les habitants prirent l'habitude de se référer à l'heure de la gare, l'heure locale fut abandonnée au profit de l'heure « officielle » celle de Greenwich.

C'est à partir de 1840 que va commencer à se développer le chemin de fer. Un important programme de travaux intervient dans un contexte de difficultés économiques mondiales et vise à enrayer la crise en France. La révolution ferroviaire est lancée !

Durant tout l'ancien régime et jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, le Limousin est une province mal desservie, dotée d'un réseau de voies de communication en mauvais état, rendant les déplacements vers les départements voisins quasiment impossibles. En 1827, la route royale n°20, actuelle RD 920, est le seul axe Nord/Sud accessible au transport de marchandises.

Les tracés pour la voie ferrée retenus pour la Corrèze privilégient la traversée de Brive.

En 1865, afin de raccourcir le trajet Limoges-Brive passant par Périgueux, une ligne par Saint-Yrieix est concédée à la Compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans. Initialement, le projet était prévu à double voie, comme le prouve la largeur du tunnel de Saint-Solve. Il sera réduit à une seule pour des raisons probablement économiques. Grâce à cette ligne, le trajet Paris-Toulouse est raccourci de 70 km.

On dénombre entre Brive et Nexon, 2 ponts, un tunnel, 14 stations et 15 viaducs dont celui de Rouchat de 285 m de long. Il comporte huit arches. Les travaux s'achèveront vers 1875.



Le Viaduc de Rouchat

La ligne entre Limoges et Brive par Saint-Yrieix n'est pas encore achevée que l'on pointe déjà des inconvénients : une seule voie et surtout des fortes rampes limitant la vitesse des trains.

En 1878, le Ministre des Travaux Publics, Charles de Freycinet prévoit de compléter le réseau ferroviaire par des lignes d'intérêt local. L'objectif est de donner accès au chemin de fer à tous les Français et de désenclaver les régions « reculées ». Les sous-préfectures et les chefs-lieux de cantons doivent être reliés au réseau.

Parmi les 181 lignes du projet, figure la ligne 99, Limoges-Brive par Uzerche, qui s'intègre dans la ligne Paris-Toulouse.

Déclarée d'utilité publique en Juillet 1881, d'une longueur de 97 Km, elle sera mise en service en Juillet 1893.



Le Pont du Gour Noir

Elle dessert 12 stations et nécessite la construction de nombreux ouvrages d'art : 15 tunnels, 10 viaducs et 5 ponts dont celui du Gour-Noir.

La construction du pont

Le pont du Gour Noir, construit en 1888 et 1889, enjambe la Vézère à l'ouest d'Uzerche. C'est le plus important de la ligne. Il est construit en granit du pays. L'ingénieur Paul Séjourné innove dans les techniques de construction des ponts à grande ouverture. Afin d'en limiter le coût, l'ingénieur Draux a recours à une technique particulière. La voûte est faite de trois rouleaux, c'est-à-dire trois couches successives. Cette solution permet l'emploi, pendant la construction, d'un cintre léger puisqu'il ne supporte qu'un tiers du poids de la voûte définitive. Le premier rouleau fait ensuite office de cintre pour le second qui fait de même pour le troisième.

Le projet initial prévoyait un viaduc avec des piles dans le lit de la Vézère. La crainte de bâtir directement dans la rivière à un endroit où son cours peut varier brutalement a conduit à l'édification d'un pont doté d'une arche unique, avec une ouverture de 64.94 m sur le sol de la fondation. Les matériaux disponibles étant jugés « d'excellente qualité », le pont a été exécuté en maçonnerie, au moyen de pierres taillées très résistantes à la compression.

Des progrès dans les techniques d'approvisionnement

Au XIX^{ème} siècle, la traction animale, ordinairement utilisée pour l'approvisionnement des chantiers et l'exécution des travaux, fut remplacée dans le dernier quart du siècle, par de nouvelles techniques parmi lesquelles celle de l'ingénieur Decauville.

Celui-ci eut l'idée de construire une sorte de voie ferrée comportant deux longs fers carrés espacés de 40 cm, fixés parallèlement sur des traverses en fer plat afin de limiter l'enfoncement dans la terre détrempe. Des wagonnets circulaient dessus, tirés par des hommes, un cheval ou une mini locomotive. Cette technique fut utilisée sur le chantier de la construction de la voie ferrée Limoges-Brive.



La vie autour des chantiers

L'édification des ouvrages d'art fit exploser la population des communes où ils furent construits et dans des proportions moindres, celle des communes environnantes. La population de Saint-Ybard passa entre 1886 et 1891 de 1418 à 1578 habitants soit une augmentation de 11.30%. Les ouvriers accompagnés de leur famille s'installèrent partout : dans des maisons disponibles mais aussi dans des granges et dans des cabanes sommairement aménagées.

Les cambuses, habitations plus ou moins précaires, construites en planches ou en torchis et couvertes en chaume étaient implantées sur les versants de la vallée, un peu partout le long de la construction de la voie. Les terres sur lesquelles ces hébergements temporaires étaient bâtis appartenaient le plus souvent aux habitants du village qui en étaient les propriétaires communaux. Souvent, lors du départ des ouvriers la cambuse était acquise en l'état, par le propriétaire du terrain.

Par la suite, ces bâtisses désaffectées se sont écroulées. Leurs pierres ont été récupérées pour la construction de maisons ou de granges au début du XXème siècle.

Les ouvriers, mineurs, maçons, charpentiers venaient d'un peu partout, de départements plus ou moins éloignés, et suivaient les entreprises de chantier en chantier. Ces équipes étaient complétées par de la main d'œuvre non qualifiée, recrutée sur place. Des Saint-Ybarthois avaient contribué à la construction du pont, notamment au lavage des pierres dans la Vézère, qu'ils remontaient deux par deux sur les échafaudages. A ce sujet, l'emplacement des échafaudages est encore visible au pied du viaduc.

En aval du Gour Noir, les carrières du Mas Martin avaient été exploitées dans le but de fournir le ballast (granulat constitué des pierres dures concassées) destiné à soutenir les traverses et répartir la charge supportée par la voie de façon régulière sur la plateforme.

Tous ces emplois ont évidemment perduré bien au-delà de l'édification du pont.

La construction de la voie ferrée a eu un impact économique prépondérant. Le train a également eu une visée militaire puisqu'il a permis de transporter les soldats au front lors des deux conflits.

Le matériel de traction

Au XIXème siècle, les locomotives à vapeur ont été le premier mode de traction. De notables perfectionnements ont permis d'atteindre des performances honorables grâce à André Chapelon vers 1935. Les contraintes de ravitaillement en eau furent une des raisons de leur disparition.



Les 12 stations desservies

Les années 30 voient l'apparition des autorails : la Micheline, mise au point par la société Michelin, assure une navette régulière et quotidienne entre Tulle et Neuvic par le viaduc des Rochers Noirs.

L'électrification de la ligne Limoges/Brive a lieu en 1935. Le mythique Capitole reliant Paris-Austerlitz à Toulouse est mis en service sur cette ligne en 1967 et roulera jusqu'en 1991. C'était, à l'époque, le train le plus rapide d'Europe. Il effectuait le trajet Paris-Limoges en 2h50 alors qu'aujourd'hui les trains, sur cette ligne, mettent au moins 3h15 !! Honte à la SNCF !

Pendant de nombreuses années, le chemin de fer a garanti les déplacements rapides tant des personnes que des marchandises. Au cours de la seconde moitié du XXème siècle, un bon nombre des réseaux locaux et ruraux disparaissent comme Tulle-Neuvic. Plus tard, des lignes plus importantes sont arrêtées par défaut d'entretien, comme la ligne Uzerche-Tulle-Argentat en 1969/1970 et la ligne Limoges-Saint-Yrieix-Brive en 2018. Les gares seront reprises par les communes ou détruites et les maisons des gardes barrières pour la plupart rachetées par des particuliers.

Une concertation entre l'Etat et les Régions devrait décider de l'avenir d'un bon nombre de lignes, vétustes, souvent négligées. Elles doivent rester une priorité pour le désenclavement du territoire.

L'arrivée du train en Corrèze est très documentée dans un spectacle et dans une exposition réalisés par « Pays d'art et d'histoire Vézère-Ardoise » que de nombreux visiteurs ont pu découvrir à Saint-Ybard durant l'été et pendant les journées du patrimoine du 19 et 20 septembre.



Les grandes décorations françaises

Le dernier des compagnons de la libération ayant disparu, il reste à ce jour quatre grandes décorations remises au nom du Président de la République, qui sont dans l'ordre protocolaire :

- La Légion d'Honneur
- La Médaille Militaire
- L'Ordre National du Mérite
- La Médaille Nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

Les deux ordres nationaux universels qui distinguent des personnes de tous les domaines d'activité sont l'Ordre de la Légion d'Honneur avec 92 000 membres et l'Ordre National du Mérite qui compte 185 000 membres.

Ces deux ordres comportent chacun :

- Trois grades : chevalier, officier et commandeur
- Deux dignités : grand officier et grand'croix

80% des membres sont chevaliers.



La Légion d'Honneur a été créée par Napoléon Bonaparte. Cette décoration est attribuée aux citoyens ayant fait preuve de **MÉRITES ÉMINENTS** au service de la Nation quels que soient les domaines d'activité.

La couleur de son ruban est le rouge. La décoration est une étoile à cinq rayons doubles, surmontée d'une couronne de chêne et de laurier.

L'Ordre National du Mérite a été créé par le Général de Gaulle en 1963. Il est le second Ordre National destiné à récompenser les **MÉRITES DISTINGUÉS** et à encourager les forces vives du pays.



La couleur de son ruban est le bleu. La décoration est une étoile à six branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière de feuilles de chêne entrecroisées.

Notre Maire, Jean-Jacques Dumas, Chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis de nombreuses années s'est vu élever au grade d'Officier. Cette décoration lui a été remise le 16 juillet dernier dans les salons de la Préfecture, par Fabienne Buccio, Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, en présence de Salima Saa, Préfète de la Corrèze, Chevalier de l'Ordre du Mérite. Cette promotion lui a été attribuée au titre du Ministère de l'Agriculture, pour son action d'entrepreneur pour avoir créé et développé des entreprises au service de l'Agriculture.

La cérémonie s'est déroulée en présence de toutes les autorités corréziennes et de celle du Président du Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale.

La Commune de Saint-Ybard était représentée par les quatre adjoints au Maire.

Cette distinction consacre une vie de labeur, l'excellence d'un parcours et une belle réussite professionnelle.

Le Conseil Municipal lui adresse ses très sincères félicitations, pour cette décoration amplement méritée.



Le récipiendaire entouré des autorités préfectorales

Fleurissement

Depuis l'obtention du label « village fleuri 2 fleurs », chaque année, le printemps arrivé, les agents communaux rivalisent d'imagination pour embellir le bourg.

Afin d'entrer dans une démarche de « fleurissement durable » les vivaces sont de plus en plus utilisées.

Cette volonté de valoriser la Commune contribue fortement à son attractivité, à la qualité de vie de ses habitants, à l'accueil de la population de passage et des touristes.

Chacun apprécie de pouvoir profiter de ce cadre de vie agréable et lumineux.

Malgré une météo capricieuse en début de saison, le fleurissement du bourg a été, cette année, d'après l'avis de tous, particulièrement réussi !



INFOS DÉCHETS

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries
Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).



Tarifs 2022

Service de l'eau

Prix de vente de l'eau

- Abonnement : **83 €**
- Consommation : **1.12 €/m³**

Prix de l'assainissement pour les maisons raccordées au réseau collectif :

- Abonnement : **17.50 €**
- m³ d'eau consommée : **1.06 €**

Taxes de raccordement au réseau d'eau (main d'œuvre comprise)

- Raccordement d'un nouvel abonné, pose d'un compteur avec coffret : **650 €** (avec un maximum de 6 mètres de canalisation). Au-delà de 6 mètres, la pose du tuyau est fixée à **7.90 €** le mètre. En cas de nécessité de traverser une route, un devis de « fonçage » sera établi.

Taxes diverses

- Forfait pour dégradation de réseau : **140 €** (le matériel utilisé est facturé en plus)
- Remplacement d'un compteur gelé ou cassé : **120 €** (si faute de l'utilisateur)
- Fermeture ou réouverture d'un compteur : **45 €**
- Autres travaux : coût du matériel utilisé + **31 €/h** travaillée.

Taxes Funéraires

- Inhumation fosse simple : **230 €**
- Inhumation fosse double : **280 €**
- Inhumation caveau : **115 €**
- Inhumation urne : **165 €** dans une tombe
- Inhumation columbarium ou caverne : **65 €**
- Supplément plaque : **110 €**
- Exhumation fosse simple : **325 €**
- Exhumation fosse double : **375 €**
- Exhumation caveau : **160 €**
- Location caveau communal : **40 €** le 1er trimestre puis **15 €** par mois.

Concession Perpétuelle

- Ancien cimetière : **75 €/m²**
- Nouveau cimetière
 - concession double : **560 €**
 - concession simple : **320 €**
 - concession pour emplacement caverne : **160 €**
- Espace cinéraire
 - case pour 2 urnes : **500 €** (30 ans)
 - caverne : **650 €** (30 ans)
 - dispersion des cendres (y compris plaque) : **155 €**

Cantine et garderie

- **Cantine**
 - repas : **3.10 €**
- **Garderie journée**
 - Jour 1er enfant : **3.10 €**
 - Jour enfants suivants : **2.25 €**
 - 1/2 jour 1er enfant : **1.65 €**
 - 1/2 jour enfants suivants : **1.25 €**

Location salles communales et vaisselle

• Foyer rural

Mise à disposition maximale 24h :

- petite salle : **90 €**
- grande salle : **160 €**
- cuisine : **150 €**

Mise à disposition supérieure à 24h et au maximum 3 jours

- petite salle : **180 €**
- grande salle : **320 €**
- cuisine : **300 €**

• Salle Garaboef :

La journée pour réunion : **90 €**

Pour les habitants de Saint-Ybard, un abattement de 50% est appliqué sur les tarifs ci-dessus.

Caution à la réservation : **500 €**

Location de vaisselle : 40 € pour 50 couverts

Photocopies et fax

Photocopies :

Noir et blanc : gratuité jusqu'à 5 copies, **0.15 €** à partir de la sixième.

Couleur : **0.30 €** dès la première.

Fax :

Local et national : **0.60 €** pour la 1ère feuille et **0.25 €** pour les suivantes.

International : **2.00 €** pour la 1ère feuille et **1.00 €** pour les suivantes.

Pêche étang de Garaboef

1/2 journée : **5 €**

Journée : **8 €**

Année : **70 €**

Voirie

Création de la voirie

« de l'Etang vieux »

Cette route desservira le lotissement

- Choix du maître d'œuvre : société CTI 19 moyennant 16 957 € HT pour les deux tranches.
- Choix de l'entreprise Eurovia moyennant 64 457 € HT pour la 1ère tranche.
- Réalisation d'une étude « Loi sur l'eau » par Karine Montintin, Maître ès Sciences et Techniques en Valorisation des Ressources naturelles pour la somme de 2 550 € HT.

Urbanisme

- Approbation après modifications du **Plan Local d'Urbanisme**.
- Institution d'un droit de préemption urbain sur le périmètre des zones U et AU du plan local d'urbanisme.
- Institution d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir tout ou partie d'une construction.
- Instauration d'une déclaration préalable pour l'installation de toute clôture sur le territoire communal à l'exception des clôtures agricoles.

Programme de voirie 2021

- Maîtrise d'œuvre confiée à CTI19 pour un montant de 4 150 € HT.
- Choix de l'entreprise Devaud TP pour une partie des travaux de voirie communale moyennant 35 230 € HT.
- Choix de l'entreprise Eurovia pour réaliser les enrobés sur la voie communale n°9 moyennant la somme de 41 755 € HT.

Divers

- Participation aux frais de fonctionnement de la piscine d'Uzerche pour les séances de natation des élèves du collège d'Uzerche à hauteur de 15 € par élève.
- Mise à jour des données du cimetière par Actium Cartographie moyennant 800 € HT.
- Acceptation de la proposition de l'entreprise Artefac groupe pour la refonte du site internet de la Commune pour la somme de 816 € HT
- Subvention exceptionnelle de 800 € à la coopérative scolaire pour **aider à l'organisation d'un voyage scolaire** de deux jours à Bugeat au printemps prochain.
- Participation aux voyages scolaires des élèves des collèges à hauteur de 30% du restant à charge, versée directement aux familles.
- Désignation de Max Siquini en tant que Correspondant Défense de la Commune.
- Reprise de concessions en état d'abandon au nom de la Commune afin de les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

Rénovation énergétique du bâtiment école-mairie

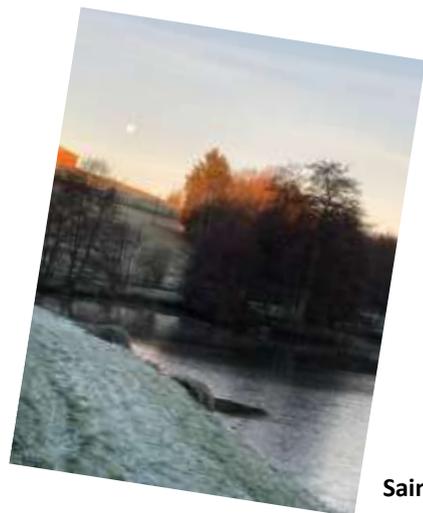
- Acceptation de la proposition de l'entreprise SOCOTEC pour une mission de contrôle technique pour un montant de 2 450 € HT.
- Acceptation de la proposition de l'agence Jean-Michel Leyrat pour une mission de coordination SPS pour un montant de 1 320 € HT.
- Travaux supplémentaires pour le lot plâtrerie-peinture pour un montant de 8 625 € ce qui porte le nouveau marché à 38 863 € HT.

Achats et travaux

- Acquisition de matériel afin d'**équiper le réseau d'eau** à la société Itron pour la somme de 348 € HT.
- Achat de panneaux manquants suite au plan d'adressage à la société Signaux-Girod moyennant 265 € HT
- Remplacement de douze extincteurs par la société Desautel pour la somme de 1 053 € HT.
- Réparation de différentes toitures de bâtiments communaux (logement, vestiaires du stade, foyer rural) par l'entreprise JM Lavaud pour un montant de 2 650 € HT.

Défi Photos





A savoir

L'instance de Coordination de l'Autonomie

Pour répondre à la problématique de transport au sein d'un territoire rural ne bénéficiant pas de transports collectifs, l'Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA) a mis en place un service à la carte, par taxi, afin de se déplacer sur l'ensemble du territoire du Pays d'Uzerche.

Comment ça marche ?

Ce service donne aux usagers la possibilité de se déplacer en taxi, librement sur tout le territoire. Ceci leur permet de rompre l'isolement et d'être totalement autonomes et indépendants dans leurs déplacements et sorties.

L'usager s'inscrit auprès de l'ICA. Après paiement de sa cotisation annuelle, il peut bénéficier de 2 transports par mois financés à hauteur de 50%.

Après réservation **obligatoirement** auprès de l'ICA et après avoir réalisé son voyage, il paie la moitié de la course.

L'usager est libre de choisir son transporteur dans la liste des taxis conventionnés.

Pour quel public ?

Ce système s'applique **aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'à celles en situation de handicap**, sans conditions de ressources. Elles doivent résider de façon permanente sur la Communauté de Communes, ne pas avoir de véhicule ni de permis de conduire ou être dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée.

Pour tout renseignement complémentaire : Contactez-nous au : 05 55 73 26 53 Courriel : contact@paysduzerche.fr

CCAS

Cette année encore, le traditionnel repas de fin d'année n'a pas pu avoir lieu. Cela n'était malheureusement pas encore envisageable compte tenu de la situation sanitaire actuelle. A la place, des « petits présents » ont été offerts aux Saint-Ybartois de plus de 70 ans.

La Municipalité regrette très sincèrement ce moment de partage et de convivialité et souhaite de tout cœur renouer avec la tradition l'an prochain en organisant à nouveau le repas de Noël.



Le loup est entré à St-Ybard

Le loup est désormais bien présent sur les terres limousines. Le 4 décembre, il a été observé à la Rade. Romain Richard l'a pris en photo. L'animal a été formellement identifié.

Il s'agit d'un loup gris, espèce déjà repérée en 2017 à Neuvic. On avait pu noter sa présence en Haute-Vienne quelques jours avant. Ceci n'est pas surprenant : en effet, le début de l'hiver correspond à la période où les jeunes loups quittent leur meute et se dispersent à la recherche d'un territoire.



Événements et animations

Expositions

Jeanine Perrin, une haut-viennoise a exposé ses œuvres à Saint-Ybard du 11 au 29 juillet.

Cette artiste autodidacte a plusieurs cordes à son arc ! L'exposition présentait des bois usés par le temps, nettoyés et sculptés, associés ou non à des aquarelles. Dans un domaine très différent, les visiteurs ont pu apprécier l'ingéniosité, la minutie, la créativité de l'artiste dans la réalisation d'objets si magnifiquement conçus qu'ils en deviennent précieux.

Du 1^{er} août au 22 août, l'espace Garaboeuf a accueilli une exposition de photos d'insectes. Annie et Isabelle passionnées à la fois par l'entomologie et la photographie réalisent depuis cinq ans à l'aube ou au crépuscule des clichés des différentes espèces : d'agrions, coléoptères, diptères ou lépidoptères présents dans le parc Garaboeuf à Saint-Ybard.

Les visiteurs ont pu découvrir, agrions, éphémères, espéries, papillons demi-deuil, ischnures, tipules, syrphes, capturés par les photographes, délicatement posés sur une fleur, un brin d'herbe, un rameau ou une perle de rosée.

Festival de la Vézère

Cet été, le Festival de la Vézère a fêté ses 40 ans ! 25 concerts ont eu lieu dans 11 endroits différents, dont notre commune, et beaucoup de soirées ont affiché « complet » ! L'envie des spectateurs, des artistes, des partenaires et des équipes du Festival de renouer le contact s'est ressentie tout au long de l'été. La commune a eu le plaisir de recevoir la mezzo-soprano Virginie Verrez et le pianiste Giuseppe Mentuccia.

Près de 6000 spectateurs se sont retrouvés autour de la musique, conquis par les concerts et l'ambiance lors de ces soirées associant à merveille patrimoine et musique.

Le 41^e Festival de la Vézère est déjà en préparation avec, bien sûr, un concert à Saint-Ybard prévu le 28 juillet 2022.



Cérémonie du 11 novembre

Judi 11 novembre, de nombreux habitants de la commune ont assisté à la commémoration de l'Armistice qui mit fin à la première guerre mondiale en 1918.

Le Conseil Municipal, les membres du comité des anciens combattants et les enfants de l'école accompagnés par Astrid Bardon, directrice, étaient également présents.

Michel Marsalet, Président du comité de la Fnaca de Saint-Ybard a procédé à l'appel des morts et Jean-Jacques Dumas, Maire, à la lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Gabrielle, élève de CM2 a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants.



Gastronomie

Les tourtous sont une composante de la cuisine traditionnelle corrézienne. A base de sarrasin ils ont parfois pu remplacer le pain. Jadis ils étaient cuits dans la cheminée, dans un « pélard » en fonte graissé avec le lard du cochon. Le plus souvent, les tourtous accompagnent les bourguignons ou les ragoûts. Ils peuvent également être garnis de rillettes d'oie, de canard ou de grillons. On ne va pas se priver de les dévorer aussi en dessert avec une bonne confiture de myrtilles corrézienne qui va dégouliner par les petits trous.

Les tourtous de Germaine :

Ingrédients

200g de farine de blé noir
ou sarrasin

100g de farine blanche

1/2 cube de levure de bou-
langer

1 pincée de sel

Eau tiède

Huile pour graisser la poêle

- ◇ Mélanger la farine de sarrasin avec la farine blanche dans un saladier.
- ◇ Dans un bol, délayer la levure de boulanger avec de l'eau tiède, puis l'ajouter au mélange de farines.
- ◇ Ajouter de l'eau tiède jusqu'à obtenir une pâte liquide.
- ◇ Mettre une pincée de sel selon votre goût.
- ◇ Couvrir le saladier pendant deux heures.
- ◇ Après ce temps, la pâte fait des « bulles ».
- ◇ Vérifier qu'elle ne soit pas trop épaisse. Si c'est le cas ajouter de l'eau tiède.
- ◇ Vous pouvez procéder à la réalisation de vos crêpes.



Pour vos fêtes et vos apéritifs dinatoires

Les tourtous peuvent être un très bon accompagnement du foie gras ou bien encore des rillettes de saumon ou de thon.

Rien ne vous empêche de remplacer les « faritas » par notre tourtou corrézien.

Et pourquoi pas en aumônière garnie ?

**Vous avez envie de partager une recette ?
N'hésitez pas à nous le faire savoir !**

L'Amicale de Chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

Bilan de la saison cynégétique 2021-2022 en cours

Nous avons prélevé au 27 nov. **18 chevreuils** (sur 40 prévus au plan de chasse), **18 sangliers** et **15 renards**.

La vie de l'Amicale reprend de plus belle

Nous avons enfin le plaisir de renouer avec les moments de convivialité et de partage chers aux chasseurs, à leurs familles et amis : **dîner farcidures** le 30 sep. à Saint-Ybard et **concours de belote** le 27 nov. à Saint-Martin-Sepert. Restez à l'écoute pour nos prochains événements !

Premiers prélèvements pour nos nouvelles recrues !

Clément Lescure et **Julien Hoehl** ont passé ensemble (et réussi !) leurs examens du Permis de Chasser le 25 mars dernier. Tous deux ont prélevé leurs premiers gibiers, deux sangliers mâles, l'un de 55 kg par Clément à La Pouyade et l'autre de 18,3 kg par Julien à La Rade.

Toutes nos félicitations à nos jeunes chasseurs !

Les chasseurs à votre service : contactez-nous !

Infos et adhésions : Claude Lenoir au 06.72.82.57.64.

Piégeage et déterrage : Jérémy Bourbouloux au 06.27.18.59.86.



Clément, son chien Speedy et Julien,
nos jeunes recrues et leurs premiers prélèvements
L'Amicale de chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

Le club de gym



Le club de gym de Saint-Ybard a repris son activité fin septembre dans la joie et la bonne humeur après une année compliquée de pandémie toujours sous la houlette de Dominique notre fidèle animatrice.

Il reste des places et nous serions heureux de compter parmi nous de nouveaux adhérents (pass sanitaire obligatoire actuellement). Nous vous rappelons que les cours se déroulent les mardis à 20h30 au foyer rural.

Pour tout renseignement tél : 05.55.73.26.45 ou 06.71.09.72.99.

Sportivement votre et continuez à prendre soin de vous.

L'équipe du club de gym

La Sérénité Saint-Ybaroise

L'anniversaire de Colette a été fêté à la Sérénité autour d'un bon gâteau !

Dernièrement nous avons confectionné de jolis centres de tables pour Noël avec l'aide de Michèle Lascaud.

Une fin d'année qui se termine agréablement pour l'association.

Bonnes fêtes à tous !

Michèle l'animatrice



Th'Ybard

Nous sommes un peu au bord de l'océan : tout en espérant échapper à la prochaine vague . . . Mais comme TH'YBARD est une association très optimiste, nous avons repris nos répétitions. Le groupe "adultes" est stabilisé à 9 personnes (8 comédiens et notre secrétaire !) et est en plein "travail" !

C'est un peu plus difficile pour les "jeunes" avec un effectif de 3 jeunes filles adorables et studieuses mais qui aimeraient bien un peu de renfort. Alors, si vous connaissez des comédiens en herbe, n'hésitez pas à les orienter vers TH'YBARD, ils seront reçus de la meilleure façon.

Pour finir, notez la date de notre représentation qui aura lieu le 14 MAI 2022.

L'équipe de Th'Ybard

Associations

L'amicale des Trois Clochers

Voilà la période estivale terminée et le désir des adhérents de reprendre quelques activités.

Les clubs du jeudi avec les divers jeux ont repris le 16 septembre toujours en alternance dans les trois communes. Les danses en ligne animent les vendredis soirs la salle des fêtes de St Martin et ont toujours autant de succès. Tout le monde est bien content de se retrouver après une si longue coupure et beaucoup de stress accumulé.

Le dimanche 17 octobre s'est tenue l'assemblée générale au Foyer Rural de Saint-Ybard suivie d'un apéritif convivial en présence d'environ cinquante adhérents.

Le mardi 23 novembre, un Conseil d'Administration a eu lieu à la salle Garaboeuf avec deux nouveaux membres. Le planning 2022 a été mis en place. Lucette Ferrier a été nommée membre d'honneur pour tous les services rendus. Dès à présent, elle sera remplacée par Christine Bordas pour la collecte des Bouchons d'Amour.

Le jeudi 23 décembre, les bûches de Noël seront dégustées à St Ybard et clôtureront les festivités 2021.

Protégeons-nous avec précaution, vaccinons-nous et soyons prudents.

Bonnes fêtes de fin d'année et que 2022 soit plus clément à vivre pour le plaisir de tous !

Josette Brouxel



Dates à retenir

13 mars :
AG à St Ybard

26 juin :
repas du semestre
à St Pardoux

L'Ivre de lecture

La bibliothèque fonctionne comme à l'ordinaire, avec toutefois un changement dans les horaires d'ouverture : Sandrine Frère employée municipale ne venant plus faire de permanence, la bibliothèque ne sera plus ouverte au public le mercredi matin.

La classe des petits a repris ses visites hebdomadaires. Ils choisissent et empruntent un livre qu'ils emmènent à la maison. Ce livre doit être rendu la semaine suivante à l'école.

Quant à l'atelier couture, il a rouvert ses portes en septembre. Les participantes ont pu faire des sacs à main doublés avec poches intérieures (voir photos) ainsi que des décorations de Noël (rennes, ours, cœurs...)

Par la suite nous confectionnerons des vêtements en suivant les désirs des participantes.

Bonnes fêtes à tous.

Michèle Lascaud et Sandrine Chassaing



Plaisir musical à partager

L'association Plaisir Musical à partager avait choisi les chorales de Salon la Tour et de Voutezac pour vous proposer un concert de chants de Noël.

Le retour ardent de l'épidémie de COVID nous a contraints à reporter cette animation au printemps 2022 lorsque la situation sanitaire sera plus sereine.

En attendant de se rencontrer, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pensées musicales, Laurence Gerbe

La FNACA

Les restrictions sanitaires se sont un peu assouplies. Nous avons assisté à deux réunions départementales, en juillet et en septembre : cela fait du bien de se retrouver entre collègues et discuter de nos petits problèmes d'anciens combattants. Nous avons également pu nous réunir pour un repas au bar-restaurant « chez Anroca ». Ce charmant couple arrivant de la Réunion nous a fait un petit repas très sympathique avec un accueil chaleureux !

L'assemblée générale a eu lieu le 11 novembre : remise des cartes et explications sur des problèmes internes. Nous avons ensuite commémoré l'armistice de la guerre 1914-1918 : appel des morts pour la France, lecture de la lettre de la Ministre par Monsieur le Maire et du message de l'Ufac par une élève, Gabrielle Bardon.

Nous remercions pour leur présence, les enfants de l'école, la directrice Mme Bardon ainsi qu'un nombre important de jeunes et d'adultes. Le devoir de mémoire a été respecté et cela fait chaud au cœur.

En espérant un retour à la vie normale, le comité de la Fnaca vous souhaite à tous une bonne santé et meilleurs vœux pour 2022.

Le Président, Michel Marsalet



LES FOULÉES SAINT-YBARTOISES en Corrèze

Un évènement inédit et un succès inattendu

Le 26 sep. 2021, Saint-Ybard a été pour la première fois l'hôte d'une manifestation pédestre de grande envergure, avec une course chronométrée et une randonnée de 12 km. Ce ne sont pas moins de 114 coureurs et 176 randonneurs provenant de Corrèze, de Haute-Vienne, de Dordogne et d'ailleurs qui se sont donné rendez-vous dans notre village !



De nombreux Saint-Ybartois ont pris part à la randonnée pédestre

Notre patrimoine valorisé

Les Foulées Saint-Ybartaises ont permis de mettre en lumière notre patrimoine naturel et historique auprès de nos participants et notamment notre église du XIII^e siècle, le parc et le château de Garaboëuf, le viaduc autoroutier, la Vézère et les incontournables Cascades de Biallet.

Une organisation complexe

Projet initié et organisé par Julien Hoehl en collaboration avec le Comité des Fêtes de Saint-Ybard, Les Foulées Saint-Ybartaises ont pu se concrétiser grâce au concours d'une quarantaine de bénévoles et de 9 généreux partenaires. Nous tenons à les remercier ainsi que les propriétaires et locataires de terrains privés pour le droit de passage qu'ils ont bien voulu accorder.



290 participants au départ : une consécration pour le remarquable travail des bénévoles de l'évènement

Deux athlètes Saint-Ybartois à l'honneur !

Charlotte Henaf (Master 0), demeurant à Montfumat se distingue en tant que 1^{ère} femme à l'arrivée et Julien Lenoir, demeurant à Pingrieux, en tant que 1^{er} Cadet garçon !



Charlotte Henaf - 01:05:40



Julien Lenoir - 00:56:28

Félicitations à tous les concurrents et merci de nous avoir fait rêver ! Restez à l'écoute pour l'édition 2022 !

f LFSYbartaises : rejoignez nos 320 abonnés !

Les Foulées Saint-Ybartaises

Fête de la Saint-Roch

Encore un contexte particulier cette année ! Nous avons quand même organisé une fête de la St Roch vraiment réussie grâce bien sûr aux bénévoles, aux employés municipaux et aux élus locaux qui ont donné sans compter de leur temps et de leur énergie pour arriver au bon déroulement de cette fête. Les contraintes sanitaires étant entrées dans les « mœurs » si l'on peut dire, nous n'avons pas subi un trop gros impact sur notre manifestation.

Nous avons pu vous concocter un programme sur trois soirées : le 14 Août spécial « années 80 », le 15 ambiance « chaleur des tropiques » et le 16 le traditionnel grand bal après le feu d'artifice.

Le 14, la course cycliste a pu avoir lieu comme prévu. En soirée, le spectacle des années 80 nous a fait passer un très bon moment, ce qui était de bon augure pour la suite du programme.

La journée du 15 s'est déroulée avec les activités habituelles : vide grenier, concours de pêche avec son casse-croûte ainsi que le concours de pétanque. Une navette gratuite, en calèche, reliait le centre de la fête au concours de pétanque et ajoutait un petit air bucolique et champêtre sympa. Les sœurs Donou ont donné un concert dans l'après-midi et présenté la revue spectacle «Les folies tropicales» en soirée lors du repas. Leur prestation a été un beau succès. Cette ambiance des îles a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à nos épiciers Marie-Paule et Sébastien tout juste arrivés de la Réunion.



Le 16, la procession de la St Roch et la messe ont comme toujours réuni un bon nombre de fidèles. Le grand corso fleuri, confectionné par les bénévoles, accompagné de la fanfare de l'union musicale de St Léonard ainsi que le feu d'artifice toujours aussi sublime, nous ont enchanté. Enfin le grand bal qui clôture cette fête de la St Roch a fait danser beaucoup de monde bien qu'il ait eu lieu un lundi. Un petit mot tout de même pour féliciter notre Dj qui a su prolonger l'ambiance en deuxième partie des trois soirées.



C'est toujours grâce à vous, bénévoles, que nous arrivons à organiser cette fête et sans vous rien ne serait faisable. C'est pourquoi si vous voulez vous joindre à nous, nous vous accueillerons avec plaisir dans notre équipe. Pour cela, vous pouvez contacter Joaquim Correia (Kiki) au 0677038798. Toute l'équipe du comité des fêtes de Saint Ybard vous souhaite une excellente année 2022.

L'école accueille actuellement 49 élèves (29 élèves en PS/MS et 20 élèves en GS/CP.)

Du côté de la maternelle...

Mme Mazaleyrat a rejoint notre école. Elle a la charge de la classe maternelle. Etant à mi-temps, son complément de service est effectué par Mme Veyssière. Les enfants de la classe maternelle ont déjà pris des habitudes de travail.



La cuisine à l'école



Du côté de la classe de GS/CP...

Dans le cadre de l'exposition « **L'aventure du rail** » qui s'est tenue à la salle polyvalente de St Ybard, les enfants ont bénéficié d'une intervention du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. Le travail a été poursuivi en classe.



Salon du livre Le Loupiot Dans le cadre du salon du livre Le Loupiot qui se tient à Uzerche, l'école a eu la chance d'accueillir une autrice. Le vendredi 10 décembre, Maria Jalibert est intervenue dans les 2 classes.



Les enfants de GS/CP sur la ligne de départ

Cross :

L'école adhère à l'association USEP qui permet des rencontres sportives entre écoles. Les élèves se sont entraînés à courir 6, 8 et 10 minutes en fonction du niveau de chacun. Au fil des jours, tous ont bien progressé. La rencontre sportive s'est déroulée le vendredi 19 novembre au lac de Pontcharal à Vigeois.

Oiseaux compteurs :

Les enfants de CP participent à un projet pédagogique national visant à évaluer la relation entre la pratique du jeu et l'apprentissage des mathématiques. Chaque enfant a reçu un jeu de cartes « oiseaux-compteurs » qu'il utilisera en classe mais pourra également emporter à la maison le week-end pour y jouer en famille s'il le désire. Ce seul jeu de cartes permet la mise en place de 8 jeux différents.



Etat Civil

Mariages

Le 31 juillet, de Stéphanie Boyer et Romain Villatoux, demeurant 75 route du Gadour.

Le 18 août, de Colette Bertschy et Jordan Bowen, demeurant 250 impasse du Puyauumont.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Naissances

Le 5 août, de Nina, fille d'Elodie Castanier et Sylvain Chevalier, demeurant 5 rue du château.

Le 19 novembre, d'Hugo, fils de Marta Carvalho et Roger Lacoste, domiciliés à la Vernouille.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

Décès

Le 21 juillet, de Marie Dupuy, à l'âge de 91 ans, demeurant la Gendrie.

Le 1er août, de Johanna Corpeleijn, à l'âge de 67 ans, domiciliée à Pierre Brune.

Le 21 septembre, de Marcel Sardenne, (grand-père de notre Conseiller, Romain Sardenne), âgé de 90 ans, demeurant 130 route de la Valette.

Le 8 octobre, d'Andrée Buge, âgée de 79 ans, domiciliée 320 impasse des Pâturaux.

A Tulle, le 02 juillet, d'Yves Claux, âgé de 65 ans, inhumé à Saint-Ybard, originaire de la Rade.

A Sainte-Féréole, le 13 octobre, de Pierre Crouchet, âgée de 74 ans, inhumé à Saint-Ybard, originaire de Montfumat.

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et les assurons de notre profonde sympathie.

A vos Calendriers

Dimanche 13 mars

Assemblée Générale de l'amicale des Trois Clochers

Samedi 14 mai

Représentation Th'Ybard

Dimanche 26 juin

Repas Amicale des Trois Clochers



Du côté de l'église

Depuis novembre 2021, la chapelle de la Vierge accueille un tableau « l'Annonciation » réalisé et offert par le Docteur Philippe Besse qui s'est inspiré d'une autre « Annonciation », celle du peintre à fresque, Filippo Lippi (1407-1469).



La chapelle dédiée à Saint-Joseph, est quant à elle, enrichie d'un tableau représentant Saint-Roch.



Nous adressons nos sincères remerciements au Docteur Besse, peintre de talent, pour ces deux œuvres qui viennent embellir notre église. Merci également à Didier Frideloux et Christian Gerbe qui ont encadré ces deux tableaux.

Comme chaque année, Christine Bordas a confectionné une magnifique crèche. Merci à elle de faire perdurer la tradition.



Ce bulletin a été conçu par la commission de communication du conseil municipal et réalisé par les services de la mairie. Il est tiré à 380 exemplaires et distribué gratuitement dans chaque foyer de la commune.

Responsable de la publication : Joëlle Dubech